

Note sur l'état de la pauvreté en France et les incidences sur les métiers de la Protection Sociale

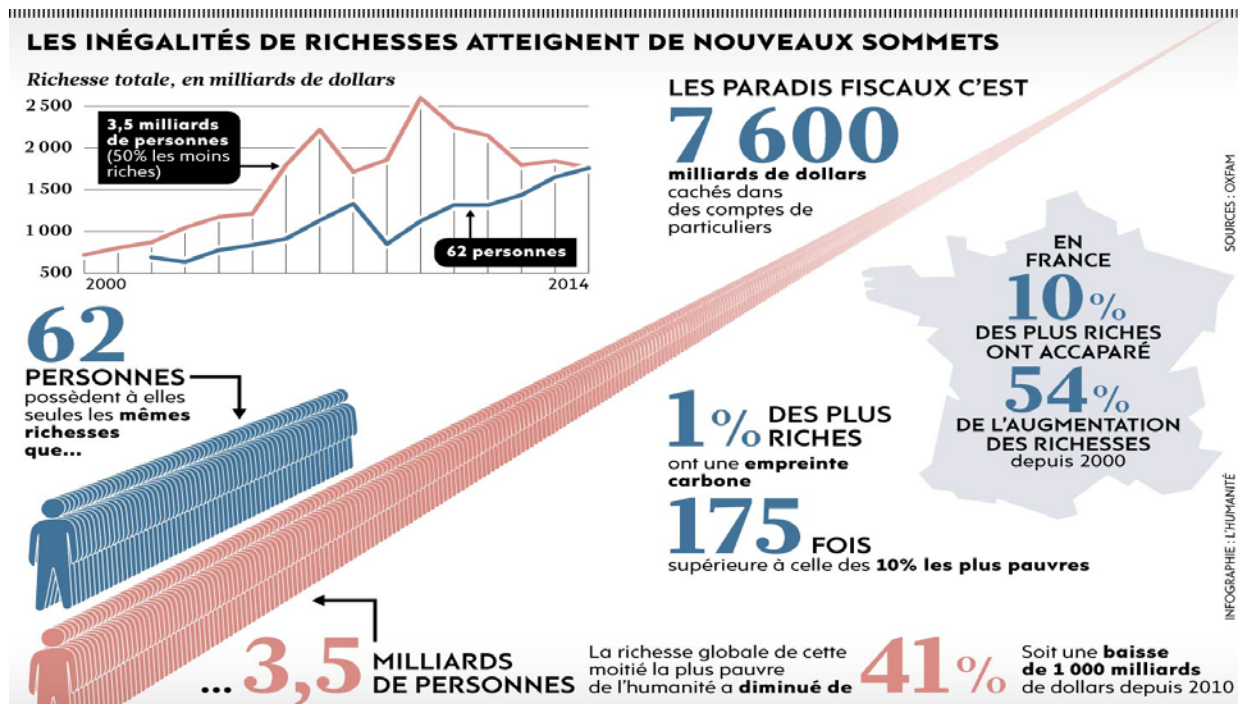
1 million de pauvres de plus en dix ans

La France compte 8,9 millions de pauvres selon les données 2015 (dernière année disponible) de l'Insee. Le taux de pauvreté est de 14,2 %. Au cours des dix dernières années (2005-2015), le nombre de pauvres a augmenté d'un million.

La pauvreté a fortement progressé à partir de 2008 avec l'accentuation des difficultés économiques liées à la crise financière.

Un retournement de tendance

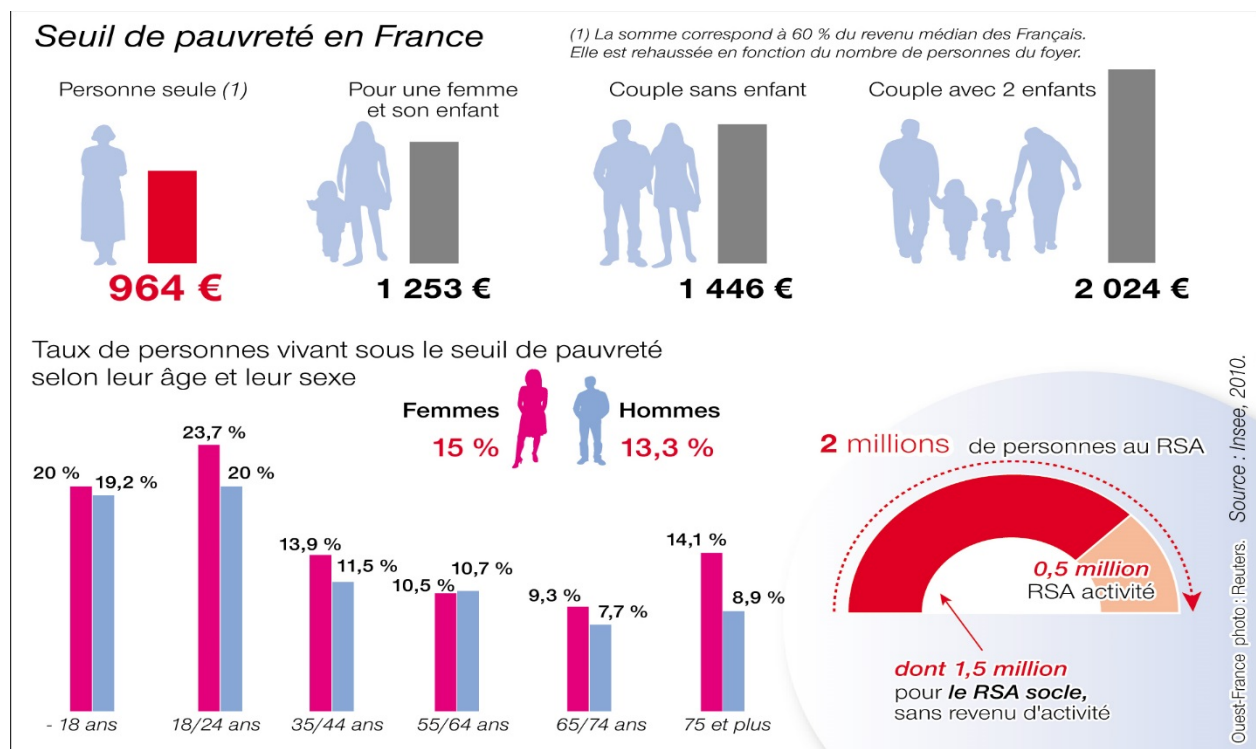
Les années 2000 et 2015 constituent un tournant de notre histoire sociale. La pauvreté avait fortement baissé des années 1970 au début des années 1990. Depuis, on n'assiste pas à une explosion de la pauvreté, mais à l'inversion d'une tendance historique.



Le creusement des inégalités

Ce qui est à relever dans les tendances qui se dégagent c'est le niveau des inégalités. L'éloignement de l'emploi, la précarité, le chômage, les travailleurs pauvres sont autant de facteurs aggravant qui accentuent les écarts.

Le niveau de vie des catégories aisées a repris sa progression depuis 2013 et on voit mal ce qui pourrait l'interrompre. Les revenus financiers notamment sont en hausse et les politiques fiscales sont actuellement très favorables aux plus aisés. En bas de l'échelle les politiques de baisse des allocations logement ou de suppression des contrats aidés vont avoir un effet inverse très direct. Cette situation laisse présager le retour de fortes tensions autour du partage de la richesse dans un contexte de stagnation des revenus pour les couches moyennes.



Pendant ce temps...

Pendant ce temps on glose à l'envie sur la stigmatisation des pauvres, en remettant en avant le concept « d'assistanat ». Ce qui suffit à jeter l'opprobre sur le monde fragile des déshérités.

En préférant le néologisme « assistanat » au mot traditionnel d'« assistance », on remet en cause la légitimité des politiques sociales qui viennent en aide depuis plus d'un siècle aux démunis. Les mots ont un sens et l'affaire n'est pas neutre, il s'agit de donner corps à une vieille lubie des possédants qui voient dans tout système d'aide et de solidarité un appendice onéreux qui favoriserait l'oisiveté et l'indolence. Nous

sommes loin des réalités vécues par ceux qui subissent désormais la double peine : celle de l'exclusion à laquelle il faut alors ajouter celle de la vindicte des « bien-pensants ».

« Au XIXe siècle et jusqu'en 1953, l'assistance était un terme juridique neutre, utilisé pour désigner l'aide sociale, rappelle Axelle Brodriez-Dolino, chargée de recherche CNRS en histoire. S'il a pu être valorisé au XXe siècle, il est devenu un peu vieillot après les années 1950 mais n'avait pas de connotation péjorative. Ce n'est pas le cas du mot assistanat, un terme un peu nauséabond et répréhensible. »

Nul besoin de faire parler longtemps les pourfendeurs de l'assistanat pour comprendre en effet que ce mot n'est pas le synonyme, mais le dévoiement de l'assistance.

Voilà à quoi nous assistons actuellement, et nul besoin non plus de se perdre dans de longs développements pour comprendre que derrière ce qui constitue une haine de classe se profile la fin annoncée (et tant attendue) de ce qui subsiste de « l'état social ».

La protection sociale fragilisée.

Nous sommes dans nos professions en première ligne, nous agissons sans distinction en faveur de l'ensemble de la population, mais les systèmes d'aide et de solidarité nous conduisent évidemment à intervenir plus spécifiquement à l'endroit des populations dites « fragiles ». La négation de cette dimension par les pouvoirs publics est la source d'un nombre considérable des problèmes que nous rencontrons. La logique gestionnaire est imposée sans vergogne par un pouvoir technocratique qui n'entrevoit manifestement l'état réel de la société qu'au travers des études et des graphiques qui ne peuvent à eux seuls refléter le « cours de la vie telle qu'elle va... ».

Nous nous appuyons sur notre propre expertise, construite à partir des expériences diffuses que nous faisons chaque jour pour dire combien le décalage nous semble énorme entre ce qui est dicté et ce qui est observé.

La question sociale ne s'invite que très rarement dans les débats et les préoccupations publiques, sitôt la séquence électorale terminée le sujet disparaît. Faudra-t-il attendre la prochaine entrée en « spectacle » de politiques qui ne proposent plus rien sur cette question pour voir les opportunistes s'agiter ?

Dans le même temps, on sait que le « **non-recours** » à la protection sociale s'est développé. Des milliards d'euros ne sont pas redistribués aux plus démunis.

Nous demandons à ce que des moyens conséquents soient alloués à nos professions, nous demandons à ce que les aides et les prestations sociales soient revues dans le but d'endiguer la pauvreté, nous demandons à ce que cesse cette politique de contrôle de populations qui ne sont coupables de rien, si ce n'est de ne pas avoir accès aux richesses disponibles.

Dans un avenir proche beaucoup dépendra de l'impact des politiques économiques et sociales mises en œuvre. Ainsi, par exemple, la baisse des allocations logement va avoir pour effet direct d'accroître le nombre de personnes pauvres. À plus long terme, l'évolution de la pauvreté dépendra pour une grande partie de l'emploi et des conditions dans lesquelles ces emplois s'exercent. Autrement dit, de la façon dont sera partagée la richesse créée. La multiplication de postes sous-rémunérés n'aurait pour effet que de transformer la pauvreté, en développant la pauvreté laborieuse.

Il existe des solutions, nous y travaillons avec d'autres et nos revendications reposent sur une vision de la société qui fera sa part à chacun dans un souci de justice et d'égalité.